



Les syndicats sud-africains ont recours aux licenciements massifs et au meurtre contre les mineurs

Par [Chris Marsden](#)

Mondialisation.ca, 29 octobre 2012

[WSWS.org](#)

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Le syndicat national des mineurs cherche à imposer un accord au rabais aux mineurs d'or, qui laisserait des dizaines de milliers de travailleurs licenciés dans les secteurs du platine de l'or et du charbon.

AngloGold Ashanti, le plus gros producteur d'Afrique du Sud, a licencié vendredi la moitié de ses effectifs du pays qui se montaient à 24 000 personnes, et Anglo American Platinum (Amplats) en a déjà licencié 12 000.

Un accord a été annoncé hier après des négociations entre le NUM [syndicat national des mineurs, ndt] AngloGold Ashanti, Harmony, Gold Fields et la Chambre des mines, celui-ci semble quasiment identique aux demandes qui avaient déjà été présentées par les compagnies aurifères et déjà refusé par les grévistes.

Il est trop tôt pour dire si la trahison de la grève va réussir. Au moins 12 000 mineurs d'or et 20 000 mineurs de platine étaient toujours en grève hier. Mais quoi qu'il arrive, le NUM et le Congrès des syndicats d'Afrique du Sud (COSATU) sont définitivement démasqués comme briseurs de grèves et complices des licenciements massifs, de l'intimidation policière, des brutalités et des meurtres.

Le COSATU a publié cette semaine une déclaration démagogique, menaçant de mobiliser ses 2,2 millions de membres pour manifester contre les licenciements massifs des mineurs, prévenant que « la totalité de la classe capitaliste sera confrontée à toute la puissance des travailleurs organisés et aura également affaire à une forte résistance dans tous les secteurs de l'économie. »

Cette pose est de l'hypocrisie à grande échelle - une ruse pour dissimuler la collusion de la bureaucratie syndicale et des directions dans la suppression des grèves sauvages organisées par plus de 100 000 travailleurs. Le NUM a travaillé contre les grévistes dès le début. Il a du sang sur les mains.

Des preuves ont fait surface montrant la collusion du NUM et du COSATU dans l'ouverture de la voie qui a permis à la police de massacrer 36 mineurs et d'en blesser 72 autres qui faisaient grève contre Lonmin à la mine de platine de Marikana le 16 août.

Un reportage du 12 octobre du journaliste Jared Sacks pour le *Daily Maverick* affirme que les violences à Marikana ont commencé par le meurtre de deux grévistes par des représentants

haut-placés du NUM local. Il raconte d'après de nombreux entretiens que « la haine quasi-absolue que tous les habitants, quel que soit leur rapport à la grève, ressentent envers le Syndicat national des mineurs » et que « chaque personne à qui j'ai parlé, sans exception, a imputé le début des violences au NUM... »

Le 8 août, des foreurs ont tenu un grand rassemblement pour demander une augmentation de salaire significative, demande que le NUM a refusé de soutenir.

Le 9 août, une assemblée générale des membres du NUM a accepté de contourner le syndicat et de présenter les demandes directement à Lonmin. Le lendemain, ils se sont rendus jusqu'aux bureaux de la compagnie. La compagnie a envoyé les dirigeants du NUM réprimander leurs membres. C'est alors qu'a commencé la grève sauvage de 3000 foreurs.

Le 11 août, les mineurs se sont rendus au quartier général du NUM demander qu'il soutienne la grève. C'est alors que les « cinq principaux » dirigeants du NUM « et d'autres délégués du personnel, entre 15 et 20 en tout, sont sortis des bureaux et ont commencé à tirer sur les grévistes qui manifestaient [...] sans avertissement et sans avoir été provoqués. »

Deux foreurs ont été tués, identifiés par une personne comme étant S. Gwadidi du puit Roeland et Tobias Tshivilika du puits New Mine. Tous deux étaient adhérents du NUM.

« La police n'a rien fait en réaction aux deux morts du 11 août. Personne n'a été arrêté ou interrogé, » écrit Sacks. C'est ce qui a déclenché les meurtres de représailles par des grévistes contre des représentants du NUM, ainsi que contre des officiers de police et des agents de sécurité.

Les preuves soumises à la Commission d'enquête officielle sur le massacre de Marikana dirigée par le juge Farlam et réunissant les avocats représentant les victimes des violences policières montrent que la réaction du NUM, soutenue par le COSATU et le Congrès national africain (ANC), a été d'appeler à une répression aveugle contre la grève.

Une déclaration publiée par le secrétaire général du NUM Frans Baleni le 13 août affirmait, « le NUM est alarmé par la situation dans les mines de platine et l'escalade de la violence qu'on a laissé se poursuivre malgré la présence des forces de l'ordre dans cette zone de la province du Nord-Est [...] Nous appelons au déploiement d'une force d'intervention spéciale ou de la SANDF [Forces armées nationales d'Afrique du Sud] pour qu'ils s'occupent de manière décisive des éléments criminels à Rustenburg et dans les mines environnantes. »

Le rôle le plus méprisable a été joué par un ex-dirigeant du NUM, maintenant un homme d'affaires millionnaire, Cyril Ramaphosa. Mardi, ceux qui enquêtent sur le massacre de Marikana ont pu consulter de nombreux e-mails qu'il avait rédigés.

Ramaphosa, membre de la direction de l'ANC et considéré comme le candidat favori du COSATU pour la présidentielle, a envoyé un e-mail au chef du service commercial de Lonmin Albert Jamieson, disant, « Les événements terribles qui se sont déroulés ne peuvent pas être décrits comme un conflit social. Ils sont entièrement et honteusement criminels et doivent être considérés comme tels. Il faut qu'il y ait une action concertée pour répondre à la situation. »

Dans un e-mail intitulé « situation de sécurité », Ramaphosa déclare, « Vous avez entièrement raison d'insister pour que le ministre [Susane Shabangu] et en fait tous les

représentants du gouvernement comprennent que nous avons essentiellement affaire à une action criminelle. C'est ce que j'ai dit au ministre de la sécurité. »

Ramaphosa aurait contacté le ministre de la police Nathi Mthethwa pour l'inciter à s'en prendre violemment aux mineurs en grève suite au lobbying de Lonmin qui lui a également demandé d' »influencer » la ministre ANC des ressources minières, Susan Shabangu. Il lui a dit que la grève de Marikana n'était « pas un conflit du travail mais un acte criminel » et que « le silence et l'inaction » seraient « mauvais pour elle et le gouvernement. » Il aurait également eu des conversations avec le secrétaire général de l'ANC Gwede Mantashe et le président du NUM, Senzeni Zokawa.

L'avocat Dali Mpofu, représentant les mineurs blessés et plus de 200 autres arrêtés, a déclaré que l'e-mail de Ramaphosa à Jamieson, adressé à « Cher Albert de Lonmin, » est exemplaire de cette « collusion toxique ». Il a été envoyé « exactement 24 heures avant que les gens ne soient abattus sur cette montagne [...] Il est évident que Ramaphosa a été directement impliqué, en conseillant la marche à suivre pour répondre à ces « actions honteusement criminelles », qui, pour lui, doivent être considérées comme telles et traitées efficacement. »

Son intervention a culminé dans le « meurtre prémédité de gens sans défense. »

Ramaphosa n'est qu'un des membres qui ont le mieux réussi parmi la couche avide de la nouvelle bourgeoisie qui est sortie des rangs du COSATU et de l'ANC et a fait fortune grâce à la politique du « *Black Economic Empowerment* » [BEE - Autonomisation économique des noirs, ndt]. Sa compagnie d'investissement, le groupe Shanduka, possède 9 pour cent de Lonmin qui est son partenaire favori pour les programmes du BEE, et il siège au comité de direction.

Dans un entretien accordé à une radio en septembre, Ramaphosa, avait prononcé une excuse de pure forme au sujet de Marikana, déclarant « Je pense qu'une grande partie d'entre nous, les actionnaires, sommes responsables. » Il a enchaîné dans un éclat d'apitoiement sur lui-même, se plaignant que ses 300 millions de rands (27 millions d'euros) d'investissements dans Lonim étaient « complètement hors du cours [...] pratiquement perdus. »

Article original, [WSWS](#), paru le 26 octobre 2012

La source originale de cet article est [wsws.org](#)

Copyright © [Chris Marsden](#), [wsws.org](#), 2012

Articles Par : [Chris Marsden](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien

vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca